

**Agenda : des manifestations**

de Mai à Octobre  
dossier page 22

# Le Communal

Mai 2009 - N°29  
**Magazine d'informations  
Municipales**



**Pont de l'Arn**



## Sommaire

■ Edito .....	1
■ Internet/ADSL .....	2
■ Finances .....	3-4
■ CCAS /Associations/Social .....	5-6
■ Urbanisme / Assainissement .....	7
■ Agglomération .....	7
■ Associations / Culture .....	8
■ PNRHL .....	9
■ Fleurissement .....	10
■ Jeunesse .....	11-12
■ Ecoles .....	13-14
■ La crèche - Les Galopins .....	15
■ Travaux .....	16
■ Mission locale .....	17
■ Histoire .....	17-18
■ Infos en vrac .....	19-22

## Publication

> Tirage : 1300 exemplaires gratuits

> Directeur de la Publication :

**Christian CARAYOL**

> Rédaction / Conception :

Commission, communication équipe  
dirigée par **Christophe CHABBERT**

> Secrétaire :

**Marie-Hélène GASC**

> Crédits photos :

**Pascal MAZURKIEWICZ**

**06 69 79 30 54**

**Sonia CABROL**, conseillère Municipale

> Infographie / Impression :

**Imprimerie Mazamétaine**

## Infos Mairie

> Téléphone : **05 63 61 14 05**

> Fax : **05 63 61 90 46**

> Adresse email :

**mairie.pontdelarn@wandoo.fr**

> Site internet mairie :

**www.commune-pontdel'arn.fr**

> Site internet jeunesse :

**http://sajra.free.fr**

> Horaires d'ouverture :

**du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h**

> Service urbanisme :

**Tél. 05 63 61 90 44**

**du lundi au vendredi 12h**

> En cas d'urgence :

**tél. 06 09 89 57 23**

## Et demain ...

Certains mots s'entrechoquent dans les médias, tant au niveau local que national : crise, centralité, taxe professionnelle, états généraux, prospective, zones blanches...

• **LA CRISE** : elle est bien réelle et touche particulièrement sur le bassin les industries traditionnelles que sont le textile, les équipementiers automobiles et en cascade tous les secteurs d'activité provoquant chômage technique et donc inquiétudes pour demain.

• **LA TAXE PROFESSIONNELLE** : sa suppression annoncée interpelle les élus locaux sur les financements futurs des investissements publics. La communauté d'agglomération la perçoit et la reverse en partie aux communes. Quelles seront demain les compensations et de quel ordre ?

• **LA CENTRALITE** : La commune de Mazamet la revendique, historiquement, nul ne la conteste. Un équipement, la piscine fréquentée par nos écoliers symbolise celle-ci. Toutefois, en ce qui concerne Pont de l'Arn le nombre et la qualité de nos partenariats avec l'ancienne cité lainière méritent une approche plus nuancée. Nous subventionnons déjà une dizaine d'associations de la ville centre dont nous considérons qu'elles sont utiles pour nous ; nous avons deux clubs en commun avec des aides de notre part proportionnellement supérieures par rapport au nombre d'habitants : tennis et football. Sur notre territoire s'est construite la station d'épuration intercommunale et 30% de Mazamétains fréquentent notre riche tissu associatif.

• **LES ETAT GENERAUX** : Ils sont proposés par le maire de Mazamet, nous avons donné notre accord pour y participer pleinement, considérant que les échanges sont préférables aux diatribes et aux soupçons. Notre argumentation y sera étayée et solide.

• **LA PROSPECTIVE** : Il revient à l'équipe municipale de préparer l'avenir de la commune en essayant de le décrypter malgré les aléas du moment. Il conviendra de faire les choix d'aménagements structurants pour l'avenir dans le respect des possibilités financières. Il faudra maintenir, et si possible améliorer, les services et la vie associative, véritables richesses communales porteuses de lien social indispensables par « les temps qui courent ».

Demain, il faudra construire ensemble le destin de notre commune fière de son passé industriel, agricole et commercial, respectueuse des autres et confiante dans ses atouts.

**Christian Carayol**

*Maire de Pont de l'Arn*



**Aujourd'hui les 3 opérateurs de réseaux couvrent près de 90% du territoire et 98% de la population. Mais il demeure encore des « zones blanches », principalement en territoire rural sur lesquelles aucun des 3 opérateurs n'est présent. 88 départements sont concernés. Avec son territoire escarpé et boisé, une partie de la commune de Pont de l'Arn est concernée.**

## ► Pourquoi des « zones blanches » ?

Le débit maximum qu'un opérateur peut proposer en DSL à un abonné dépend du diamètre et de la longueur de la paire de cuivre entre le NRA (Noeud de Raccordement d'Abonnés, siège du répartiteur général) et son domicile. En clair, tous les abonnés au téléphone, trop éloignés d'un répartiteur sont concernés par ces zones blanches.

## ► Comment faire pour couvrir ces « zones blanches » ?

En fait, il existe trois solutions de couverture :

### Ajouter des répartiteurs (opération France Télécom)

L'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) précise que : « la création d'un nouveau répartiteur peut permettre de résorber une zone d'ombre ou une zone blanche. Toutefois, France Télécom n'a pas d'obligation en la matière et reste libre de son choix ».

Comme il s'agit souvent des zones les moins densément peuplées (typiquement les zones rurales), les opérateurs n'ont pas intérêt à investir dans les équipements nécessaires, car ils ne peuvent pas espérer une exploitation rentable.

Pour information, France Télécom demande 60 000 € pour ajouter un répartiteur.

### S'appuyer sur les nouvelles offres proposées par quelques opérateurs

#### Deux technologies principales

- Internet mobile et abonnement 3G  
Différents opérateurs proposent leurs services (Orange, Bouygues, SFR, Coriolis, etc...). Des informations comparatives existent, comme par exemple : <http://www.myadsl.fr/3G/>. Attention, les zones de couverture ne sont pas parfaites.

- Internet haut débit par satellite  
La encore, différentes offres existent, ainsi que des informations com-

paratives, comme par exemple : <http://www.ariase.com/fr/comparatifs/satellite.html>.

Dans ce domaine, il faut surtout vérifier les frais d'installation et les services proposés.

### Investir dans un programme subventionné par les Pouvoirs Publics

Deux phases ont été définies sur la base de critères retenus conjointement par les différents partenaires de l'opération.

Dans la première phase, le financement est partagé entre l'Etat, les collectivités et les opérateurs de réseaux alors que, dans la deuxième phase, lancée en 2005, il est intégralement porté par ces derniers.

Au-delà des aspects financiers, le bon déroulement du programme « zones blanches » nécessite avant tout une coordination étroite entre l'Etat, les collectivités territoriales et les opérateurs de réseaux pour que les installations de sites s'effectuent dans les meilleurs délais.

L'optimisation du déploiement passe par une bonne connaissance du processus de déploiement : recherche de sites, construction de l'infrastructure passive, installation des équipements électroniques puis mise en service commerciale.

Aucune solution unique ne peut garantir une couverture totale du territoire.

### Action à Pont de l'Arn

La commune de Pont de l'Arn a décidé d'investir dans le cadre d'un partenariat public-privé original associant l'Etat, les élus locaux, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes et les opérateurs de réseaux.

En partenariat la société e-tera, qui a déjà installé sa solution dans différentes communes du Tarn., le Conseil Municipal a opté pour une expérimentation sur La Môle.

La solution baptisée KIWI (<http://www.e-kiwi.fr/>) a été présentée à l'occasion d'une réunion publique du 7 avril à la salle du Conseil de la Mairie.

**Le principe de fonctionnement est**



assez similaire à celui utilisé dans le domaine de la télévision.

Une antenne sur le toit du domicile installée en visuel d'un relais émetteur e-tera, associée à la KiwiBox, permet d'accéder aux services Kiwi.

Un émetteur principal, relié à une fibre optique, est présent à Mazamet. Pour pouvoir desservir les « zones blanches », il convient d'ajouter des antennes relais sur le territoire de la commune.

De nombreux habitants étaient présents, ce qui prouve que le sujet intéresse.

La présentation a été suivie d'un débat passionné, où chacun a pu exprimer son point de vue. La grande difficulté technique est de trouver la position idéale de l'antenne relais, à savoir répondre aux principaux critères suivants :

- Etre « à vue » de l'antenne principale de Mazamet,
- Positionné si possible sur un terrain communal,
- Pouvoir être alimenté électriquement,
- Suffisamment proche des habitations pour desservir ses habitants,...
- ... mais suffisamment éloignée, pour ne pas nuire à l'environnement.

Un premier emplacement d'antenne a été suggéré par les experts d'e-tera, mais celui-ci est positionné au cœur même du village. Un autre point doit être recherché en utilisant si besoin une hauteur supérieure afin de l'écarter du centre des habitations.

Affaire à suivre ...

Déjà un an de mandat et un premier bilan à notre actif. Comme évoqué lors de la dernière campagne des municipales, et dans le bulletin d'octobre, le résultat financier est dans la lignée des précédents. Nous n'avons pas eu à gérer d'imprévus, qui auraient pu nous rendre la tâche plus ardue et c'est heureux. Nous avons essayé de gérer au plus près, remettant nos projets d'investissements à 2009 et pour certains 2010.

Aussi nous avons fait le choix, au travers des différents budgets prévisionnels, de privilégier la stabilité au niveau des comptes, et nous les avons adoptés en conseil municipal lors du vote des différents budgets.

Lors de cette séance, le Conseil Municipal a voté une augmentation modérée de nos impôts locaux qui étaient inchangés depuis 2005. Les débats qui précédèrent cette décision, furent intenses et contradictoires, chacun s'exprimant et apportant des arguments tout à fait recevables. Finalement, une large majorité s'est prononcée pour une augmentation modérée, qui nous permettra de mettre un peu d'huile dans les rouages et palier la hausse des prix que nous connaissons tous, ainsi que la baisse de la dotation accordée par l'Etat.

**Hugues FARENC**

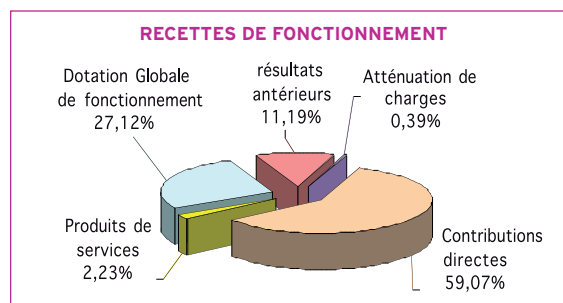
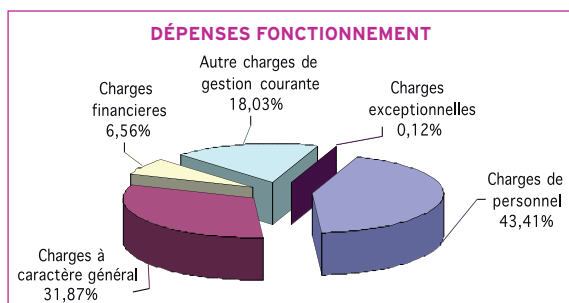
Adjoint aux finances

## Les nouveaux taux de la fiscalité pour la commune :

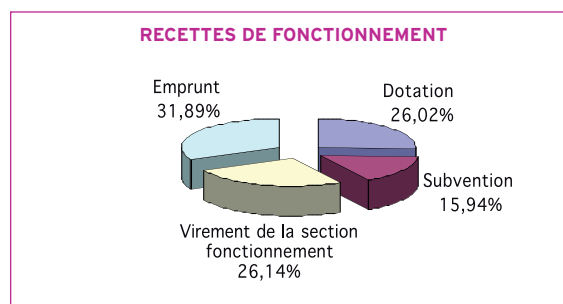
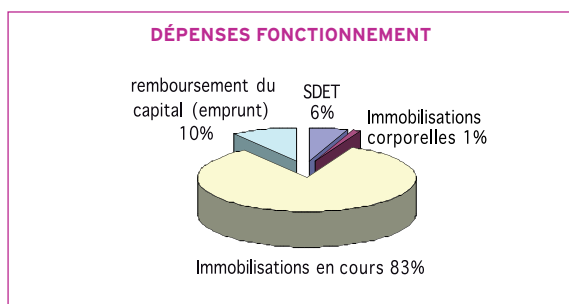
- Taxe d'habitation : 8,75% (taux 2008 : 8,58%) • Taxe sur le foncier bâti : 20,66% (taux 2008 : 20,25%)
- Taxe sur le foncier non bâti : 73,98% (taux 2008 : 72,53%) • Taxe d'assainissement : 0,90%

## COMPTE ADMINISTRATIF 2008

FONCTIONNEMENT				
Dépenses 2008	1 610 300€	Recettes 2008		1 817 996€
Charges de personnel	699 100€	Contributions directes	1 073 883€	
Charges à caractère général	513 200€	Produits de services	40 500€	
Charges financières	105 700€	Dotation Globale de fonctionnement	493 117€	
Autre charges de gestion courante	290 300€	Résultats antérieurs	203 496€	
Charges exceptionnelles	2 000€	Atténuation de charges	7 000€	



INVESTISSEMENT				
Dépenses 2008	1 732 263€	Recettes 2008		1 881 527€
SDET	103 000€	Dotations	489 627€	
Immobilisations corporelles	19 000€	Subventions	300 000€	
Immobilisations en cours	1 440 263€	Virement section fonctionnement	491 900€	
remboursement capital (emprunts)	170 000€	Emprunt	600 000€	



Production de la Centrale en 2008 : 341 896€

## LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET PRIMITIF 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 2.105.774€ SECTION D'INVESTISSEMENT : 1.552.634€

### Principaux Investissements prévus pour 2009 :

• Enfouissement des réseaux électrique : 30.000€

#### Achats

- Maison la Môle : 8.500€
- Friche industrielle "Cormouls" : 65.000€
- Epareuse : 37.000€

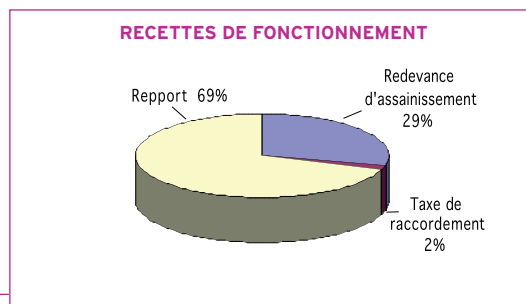
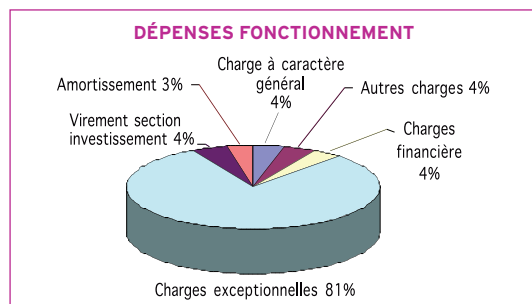
#### Immobilisation en cours

- Place et réseaux de Saint Baudille : 764.175€
- Goudronnage : 143.000€
- Construction : 173.909€
- Plan lumière : 64.000€
- Enfouissement des réseaux France Télécom : 22.000€

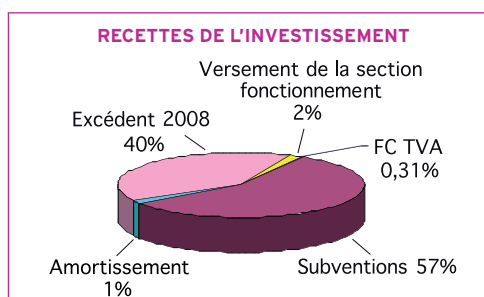
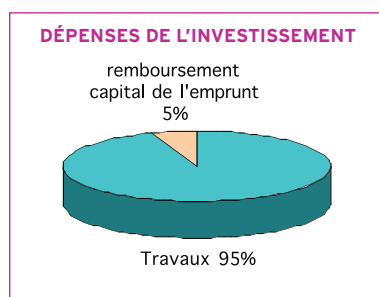
Concernant le budget spécifique de l'assainissement sachez que la Commune a emprunté 400.000€ en 2008 pour financer le coût du raccordement du village de Pont de l'Arn à la nouvelle station d'épuration. Il restera à réaliser le raccordement des réseaux du quartier des Bourious à la station (coût prévisionnel : 606.218€).

## LE BUDGET PRIMITIF DE L'ASSAINISSEMENT 2009

LE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Charges a caractère général	10.417€	Redevance d'assainissement	76.000€
Autres charges	10.500€	Taxe de raccordement	5.000€
Charges financières	12.500€	Report 2008	183.703€
Charges exceptionnelles	211.000€		
Virement section investissement	11.286€		
Amortissement	9.000€		
<b>TOTAL</b>	<b>264.703€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>264.703€</b>



L'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Travaux sur réseaux	606.218€	FC TVA	2.000€
Capital de l'emprunt	35.000€	subventions	365.484€
		Amortissements	9.000€
		Excédent 2008	253.448€
		Versement de la section fonctionnement	11.286€
<b>TOTAL</b>	<b>641.218€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>641.218€</b>



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Aujourd'hui ce sont les CCAS qui aident et soutiennent les plus défavorisés dans un contexte d'intervention et de développement social local. Une mission de solidarité; apporter une écoute en favorisant la lutte contre l'exclusion. Mettre en relation les différents partenaires sociaux. Développer différentes activités et missions directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté.

Le CCAS gère le CCH Centre Communal d'Hébergement; il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RMI, aide aux personnes âgées...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le conseil général, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale.

Il intervient également dans l'aide à la personne: secours d'urgence, colis alimentaires. Il a également, une activité d'animation avec l'organisation et la préparation du goûter du 3ème âge.

Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale. On compte parmi celles-ci des représentants d'associations familiales, représentants d'associations de personnes handicapées, de retraités.(voir photo et liste des membres du CCAS)

Le CCAS dispose d'un budget autonome de gestion, même s'il est rattaché à la commune. Les subventions aux associations caritatives ou humanitaires sont votées chaque année. (voir tableau des subventions)

Le conseil d'administration vote l'ensemble des documents budgétaires, décide des actions à mener, émet son avis sur les demandes d'aides sociales.

La subvention communale constitue l'apport prépondérant et obligatoire au fonctionnement du CCAS. Quelques dons et legs viennent en compléments.

La motivation et l'investissement de l'équipe pour cette mission favorisent un travail constructif pour l'action sociale.

*Les permanences : Sur rendez-vous le lundi matin de 11h à 12h et le mercredi matin de 10h à 11h*

**Florence ESTRABAUD**

*1ère Adjointe en charge du social*

## Composition CCAS Commission Sociale (élus)

Président

Christian Carayol.

Vice-présidente

Florence Estrabaud.

Membres

Anne-Marie Houlès, Danièle Chabbert, Florence Guilhem-Loubière.

Membres nommés

Sylvie Fabre, Françoise Bonnafous, Evelyne Segulier, Elisabeth Abadie.

Membres volontaires

Prisca Zaccaro, Chantal Rossi, Thérèse Verdeil, Annie Guibbal, Monique Delbosc

Le CCAS est composé de membres élus, de membres nommés et de membres titulaires.



*De gauche à droite : P. Zaccaro, A.Guibbal, S.Fabre, T.Verdeil, F.Bonnafous, M.Delbosc, F.Guilhem-Loubière, E.Ségulier, C.Rossi, AM.Houlès, F.Estrabaud.*

*Absent : C.Carayol, D.Chabbert, E.Abadie.*

## Subventions CCAS 2009

DEPENSES	POUR MÉMOIRE 2008	PROPOS.MAIRE 2009	Vote Conseil M
<b>Article 65748</b>	<b>SUBVENTIONS</b>		
AMICALE PERSON.COMMUNAL	1 000	1 000	1 000
ASSOCIATION RENCONTRE	100	100	100
ADAR-AGARDOM	705	720	720
ADDAH	100	100	100
CAHS	130	130	130
CROIX ROUGE	200	200	200
FOPAC	50	50	50
FNACA	50	50	50
SCOUTS DE France	/	/	/
JEUNES SAPEURS POMPIERS	50	100	100
CLIC-	/	650	650
UN.Ass.Hum.Epicerie sociale	600	700	700
PETIT FRERES DES PAUVRES	100	120	120
Ateliers CHANTECLER-APEDI	100	120	120
CLCV-consom.logmt&cadre vie	50	50	50
SNAAG-retraités gendarmerie	50	/	/
AUORE	/	50	50
LAMINAK -voyage Cambodge-	/	150	150
Les BUISSONNETS	/	120	120
provisions	1 715	1 590	1 590
<b>TOTAL SUBVENTIONS en €</b>	<b>5 000</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>

## ADDAH ASSOCIATION DE DÉFENSE DES DROITS DES ACCIDENTÉS ET DES HANDICAPÉS

L'assemblée générale s'est déroulée à Pont de l'Arn le dimanche 15 mars. Un service pour vous accompagner, vous informer, vous conseiller et faire valoir vos droits.

Permanence : Mr Joly reçoit tous les mardis matin de 9h à 12h au 42 boulevard Soult à Mazamet.

## LES RESTOS DU COEUR



Nous avons rendu visite le mardi 17/03/09 à l'antenne Mazamétaine des Restos du cœur située rue Lagoutine. Madame Carle nous a expliqué le fonctionnement et nous a présenté à l'ensemble des Bénévoles. La réception des denrées se déroule le lundi et la distribution aux familles en difficultés s'effectue le mardi pendant les mois d'hiver.

Les jardins du cœur fournissent leur production de légumes aux restos. La main d'œuvre en contrat d'intégration travaille encadrée par un responsable.

Cette association fonctionne grâce à un nombre important de bénévoles.

*Les membres élus du CCAS*

## CISPD CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Communes d'Aigefonde, Aussillon, Labruguière, Mazamet, Payrin/Augmontel, Pont de l'Arn

### Action « Un Clic, Un Déclic » Prévention des risques liés aux usages de l'Internet

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a décidé, en fin d'année 2007, de consacrer une part importante de ses actions 2008 aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, et plus particulièrement aux enjeux et aux dérives de l'Internet.

L'idée est issue d'un constat simple : Internet représente aujourd'hui un enjeu de société national comportant des problématiques communes aux sphères domestique et scolaire. Bien qu'étant un formidable outil pédagogique, l'Internet, mais aussi le téléphone mobile, comportent aussi des dangers pour ses utilisateurs. Les contenus choquants (pornographique, violence, etc.) sont omniprésents sur la toile et nécessitent de former les enfants, amis aussi les parents afin qu'ils puissent surfer en toute tranquillité. L'utilisation de l'outil informatique rends les limites entre utilisation citoyenne, légale et une utilisation illégale beaucoup plus floue et ce pour l'ensemble de la population.

L'action menée en partenariat avec l'association Calysto, « Un clic, un déclic » permet un éclaircissement de la loi et agit dans le sens d'une responsabilisation des jeunes utilisateurs. Cette action permet donc un rappel des lois gravitant autour de cet outil (droits d'auteurs, droit à l'image, téléchargement) et permet d'amener enfants et parents vers une utilisation citoyenne d'Internet.

Bien sûr l'action du CISPD sur l'année 2008 ne se limite pas à cette seule problématique.

L'ensemble des actions menées depuis 2006 sont reconduites ou du moins entretenues, notamment les actions visant à l'amélioration de l'application des Travaux d'Intérêts Général, les actions de la commission santé, etc. Le CISPD reste aussi une instance de dialogue et d'échanges entre les professionnels, grâce aux réunions mensuelles de la cellule permanente et de la commission prospective, faisant remonter les principales problématiques de notre territoire, facteur essentiel dans le choix de la thématique traitée sur l'année suivante.

L'année 2008 a été marquée par le départ en congés maternité de la coordinatrice Mme Corinne Le Bozec.

M. Guillaume Navar a repris les rênes du CISPD à partir du mois d'août 2008 à mai 2009.

Bon retour à Corinne Le Bozec !

*Florence Loubière*

## > Centrale

Il est inutile de préciser la quantité de pluie qui est tombée depuis le début de l'année, chacun d'entre nous a pu s'en rendre compte. En conséquence, la production d'énergie électrique et les recettes qui vont avec sont de nature à espérer un apport financier confortable pour le budget de la commune (*tout comme l'an passé*).

Les précipitations en 2008, mesurées au Pas des Bêtes, ont été de 1469 mm d'eau pour une moyenne de 1368 mm sur les 10 dernières années.

Les investissements prévus à la centrale fin 2008 vont être réalisés au mois de septembre (mois traditionnel de faible précipitation et disponibilité des entreprises).

Il s'agit :

- de changer les condensateurs

haute tension déclarés «non conforme» à partir de 2010

- d'une vérification générale (état mécanique et électrique) de la génératrice
- d'une remise en état du vérin hydraulique sur la turbine.

## > Station d'épuration Mazamet/Pont de l'Arn

Elle avance à grands pas vers la mise en service.

En effet, le génie civil est terminé, les automatismes mettent en place le matériel et les programmes qui vont avec pour gérer le fonctionnement de cet équipement relativement complexe.

La voirie interne va être réalisée au mois de mai, le collecteur des effluents de Pont de l'Arn début juin (il est déjà en partie exécuté), ceux



de Mazamet, fin juin.

Plan de déroulement des différentes phases :

- Achèvement des travaux de construction : fin mai 2009
- Formation du personnel exploitant (*personnel de la commune de Mazamet*) : du 15 au 30 juillet
- Période de mise au point de la station sous la responsabilité de la Sté DEGREMONT : mois d'août
- Période de mise en régime : mois de septembre
- Période d'observation : mois d'octobre
- Essais de garantie
- Réception des travaux : novembre 2009.

**Jean-Pierre GARRIGUES**

*Adjoint « Energie et Assainissement »*

# Agglomération

## > L'Agglomération Castres-mazamet

L'économie mondiale se trouve dans une phase de changement profond et l'on peut être certain qu'après la dissipation de la crise, on ne retrouvera pas les comportements qui prévalaient auparavant, mêmes avec des circonstances favorables.

Dans ce contexte difficile, le développement des infrastructures économique doit être soutenu : aménagement de sites d'activités qualifiés ou structurants tels que le Causse Espace Entreprise, bâtiments à usage locatif pour les entreprises, consolider les acquis : les réseaux et services de télécommunication, la technopole ainsi que l'enseignement supérieur et la recherche.

L'état, le conseil régional, le conseil général et l'agglomération Castres Mazamet ont signé un contrat d'agglomération qui pose les bases des financements des futures réalisations locales pour la période 2009-2013.

## > L'Agglomération avance

La communauté a été le premier financeur des routes nationales sur son territoire et nous allons engager pour 2009 la réalisation de la seconde tranche de la voie urbaine nord de Castres pour un coût de réalisation de 4,2 millions d'euros TTC avec le soutien du conseil général du Tarn.

Construction du bâtiment ISIS : la formation d'ingénieur en informatique et système d'information à commencé ses travaux à côté du restaurant universitaire sur le campus de la Borde Basse. A terme, l'école d'ingénieur devait accueillir 30 étudiants par promotions.

L'ouverture du **CHIC** devrait attirer sur le Causse près de 1300 salariés et la création d'un vaste espace d'activités de services en lien avec le nouveau centre hospitalier. La fin des travaux est prévue pour fin 2010

La société **i-BP** (*informatique Banque Populaire*) construit actuellement 2

nouveaux sites de gestion informatique au service de 17 Banques Populaires régionales du groupe Banque Populaire et de leurs clients.

La Communauté d'agglomération a pour projet la création d'un nouvel hôtel d'entreprises déjà baptisé **l'Arobase 2**.

Une ferme photovoltaïque sur 40 ha au cœur du Causse : la société Hyséo a passé un accord avec le syndicat mixte de l'aéroport pour construire ici la plus grosse unité solaire en France. Sur un terrain situé entre la piste de l'aéroport et le champ de tir du Causse, la société Hyséo va investir la coquette somme de 48 millions d'euro afin d'implanter une surface de 120000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur un terrain de 40 hectares environ représentant une puissance de production de 12 mégawatts soit l'équivalent de la consommation de 5500 foyers.

**Bernard CABANES**

*Vice-président de la CACM*



## “Culturons le Pont de l'Arn”



Sculpture de *William Taillades*, sculpteur sur fer, premier prix de la Ville d'Albi.  
*Patrick Bertoni*, sculpteur sur bois à Pomarède



*Patrick Bertoni*,  
sculpteur sur bois à Pomarède

### Auprès de mon arbre



A l'automne, des communes et des associations lancent ensemble la saison culturelle. Réunies sur le thème de l'arbre, elles vous invitent à suivre les totems qui jalonnent la Vallée du Thoré. Durant quinze jours, des expositions, des concerts, du théâtre, des jeux, des ateliers, des conférences, des randonnées, vont animés notre vallée. De branche en branche, de villes en villages, laissez-vous guider au fil du Thoré.

### Une Saint-Baudilloise décore les courges !

Christiane Vidal est passionnée par les coloquintes qu'elle fait pousser dans son jardin, qu'elle fait sécher et à qui elle donne vie par de la peinture et des dessins. Nous avons eu le plaisir de la découvrir lors d'une exposition en Mairie !

Avant tout, une définition de la Culture semble essentielle afin d'établir un cadre et un langage commun.

La Culture c'est la sauvegarde et la valorisation des traditions en même temps que la création et l'innovation dans les modes d'expression propres à chacun. Elle joue un rôle civique en aidant au développement de la citoyenneté. Provoquer des rencontres, partager et échanger, amène une diversité culturelle et permet de se construire.

Pour se rapprocher au mieux de cette définition, j'ai commencé par lancer un inventaire culturel sur la commune et les alentours.

J'en profite pour remercier tous les artistes qui ont répondu présent (*une vingtaine*).

Il me semble nécessaire de connaître le tissu artistique local, large et a fort potentiel (*sculpture, peinture, photographie, écriture*).

Ensuite place à la réflexion et la concertation (*une réunion est définie avec tous les artistes en mairie*) pour aboutir sur le montage de projets culturels.

**Sonia Cabrol**  
Conseillère municipale



# Parc Naturel Régional du Haut Languedoc

En pleine révision de Charte

Le Parc naturel régional du Haut Languedoc s'étendait sur 70 communes (145 000 hectares), dont 42 dans le Tarn et 28 dans l'Hérault, en 1973. Le renouvellement du classement, en 1999, a étendu ce périmètre à 93 communes (260 000 hectares).

Aujourd'hui le périmètre classé « Parc naturel régional » représente une superficie de 298 800 hectares et compte 109 communes (57 dans le Tarn, et 52 dans l'Hérault).

Le Parc naturel régional du Haut Languedoc s'étendait sur 70 communes (145 000 hectares), dont 42 dans le Tarn et 28 dans l'Hérault, en 1973. Le renouvellement du classement, en 1999, a étendu ce périmètre à 93 communes (260 000 hectares).

Aujourd'hui le périmètre classé « Parc naturel régional » représente une superficie de 298 800 hectares et compte 109 communes (57 dans le Tarn, et 52 dans l'Hérault).

Source carte PNRHL

## ➤ Qu'est ce qu'un parc ?

Un PNR est un territoire rural, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère. Ce territoire s'organise autour d'un projet concerté de développement durable.

## ➤ Quelles sont ses missions ?

Le cadre législatif (Code de l'Environnement) fixe 5 missions aux Parcs Naturels Régionaux :

➤ Protéger et gérer les patrimoines naturels, culturels et paysagers

- Contribuer à l'aménagement du territoire
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information des publics

## ➤ Qu'est ce que la charte du Parc ?

La charte d'un Parc naturel régional est le contrat qui concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire.

Elle fixe les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre.

Elle permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du Parc par les diverses collectivités publiques. Elle a une validité de 12 ans, une procédure de révision de la charte permet, au vu de l'action du Parc, de redéfinir son nouveau projet et de reconduire son classement.

Pour plus d'infos :

[www.horizon2021.fr](http://www.horizon2021.fr)

[www.parc-haut-languedoc.fr](http://www.parc-haut-languedoc.fr)

**Sonia Cabrol**



- Mettre en œuvre des actions expérimentales ou exemplaires

Dans le respect de cette réglementation, le Parc naturel régional du Haut Languedoc constitue un territoire d'expérimentation des politiques nationales, régionales et départementales eu égard aux spécificités liées à son classement.

# Fleurissement

## Le fleurissement continue

Pour cet été, nous prévoyons de fleurir toute l'Avenue de Castres à Rigautou avec des impatiens de plusieurs couleurs.

A Pont de l'Arn, quatre jardinières vont être installées sur la place du Claouzou.

Place du gué de l'Arn un nettoyage des bancs publics est prévu avec l'installation de nouvelles jardinières.

La rue de l'Eglise sera également fleurie au moyen de dragons « Wing » à fleurs rouges.

Des fleurs seront plantées au four banal de St Baudille, route du Mas en harmonie avec la nouvelle place, fleurie par les Ets Pousthomis.

A la Môle, 4 jardinières ont été ajoutées au cœur du hameau et un parterre de fleurs verra le jour au lavoir.

A Vermeils, l'aire de pique-nique, en cours de rénovation, sera fleurie pour vous offrir un coin agréable.

**Merci de votre citoyenneté et de l'intérêt que vous portez à notre travail de fleurissement.**

**Isabelle CROS**

*Elue chargée du fleurissement*



## Vandalisme !

Notre commune n'est pas à l'abri de ce que l'on nomme pudiquement « des incivilités », cela va de l'attaque avec des barres de fer des vitres du gymnase, à l'arrachage des fleurs récemment plantées, aux diverses inscriptions sur des mûrs. Bref, un ensemble de comportements surtout pendant les vacances ou durant les soirées où la douceur du temps permet les rassemblements. La gendarmerie est chaque fois sollicitée et les élus « tournent la nuit ». Lorsqu'on retrouve les coupables, ils sont soit poursuivis en justice, soit appelés à réparer les dégâts.

*Le Maire, **Christian Carayol***

**Soyez toujours au jus ! Inscrivez-vous à la Newsletter du Blog Infos Jeunes sur <http://sajra.over-blog.com>**



## PAGES JEUNES

### Le Chantier Loisirs Jeunes Une nouvelle action en Juillet 2009 !

En juillet l'Accueil Jeunes des Rives de l'Arn proposera un Chantier Loisirs Jeunes pour les 14-17 ans. Soutenue par les Mairies de Pont de l'Arn et de Bout du Pont de l'Arn cette action remporte un franc succès depuis 2001.

#### Le principe ?

**Partie Chantier du 20 au 24 juillet:** les jeunes travailleront sur l'aménagement du nouveau site d'Arcachon et du Parc des Sports à Bout du Pont de l'Arn (nettoyage des berges, débroussaillage, peinture,...).  
**Partie Loisirs du 27 au 31 juillet:** ces mêmes jeunes se verront offrir une sortie à Cap Découverte et un mini-séjour au Pays Basque où ils pourront s'adonner au body surf, rafting, et autres activités de pleine nature.

Largement basé sur le partage des tâches et l'entraide, les



jeunes seront également chargés à tour de rôle et par groupe de deux de gérer un budget courses journalier ainsi que la préparation des repas du midi.

#### Journée Type partie chantier

- ◆ Rendez-vous le matin à 9h pour débriefing et répartition des tâches sur le chantier.
- ◆ 9h30 - 12h00 : Travaux . Le groupe cuisine termine à 11h15 pour s'occuper des courses et préparer le repas.
- ◆ 12h - 13h45: préparation repas, rangement et vaisselle + tps libres.
- ◆ 14h-16h45 : Travaux
- ◆ 16h45-17h : Goûter puis retour dans les familles.

#### Journée Type semaine loisirs:

Le planning est communiqué aux familles à l'inscription. Cette année est prévue une sortie multi-activités à Cap Découverte + un camp de 4 jours au Pays Basque avec initiation Body Surf + rafting + Baptême de Plongée en mer + canoë.

#### Inscriptions et infos :

**Service jeunesse**  
Ancienne Mairie Pt de l'Arn.  
Tél : 05.63.98.67.79  
[sajra@wanadoo.fr](mailto:sajra@wanadoo.fr)

**MJC St Baudille**  
Place Couderc  
Tél : 05.63.61.45.05  
[mjctstbaudille@wanadoo.fr](mailto:mjctstbaudille@wanadoo.fr)

**Pensez au Blog Infos !**  
<http://sajra.over-blog.com>

#### Contacts Pôles Jeunesse

Pour vous renseigner sur toutes les actions jeunes et les prochaines activités :

#### MJC ST BAUDILLE

Céline GONZALES  
Tél : 05.63.61.45.05

E-Mail: [mjctstbaudille@wanadoo.fr](mailto:mjctstbaudille@wanadoo.fr)

#### SERVICE JEUNESSE

(Local Ancienne Mairie)

Pascale BONHOMME

Tél : 05.63.98.67.79

E-mail: [sajra@wanadoo.fr](mailto:sajra@wanadoo.fr)

Blog: [sajra.over-blog.com](http://sajra.over-blog.com)



#### BONS PLANS

#### CONCERTS à Albi JUILLET 2009 PAUSE GUITARE

- Tryo : le 9/07/ Albi
- Julien DORE : le 10/07/ Albi

#### GRATUITE DES MUSEES

Les moins de 25 ans peuvent aller gratuitement au musée depuis le 4 avril ! La mesure concerne les musées et monuments nationaux, comme le Panthéon, l'Arc de triomphe, le Mont St-Michel, les remparts de Carcassonne, ainsi que les collections permanentes de la quarantaine de musées nationaux. Leurs expositions temporaires resteront payantes.



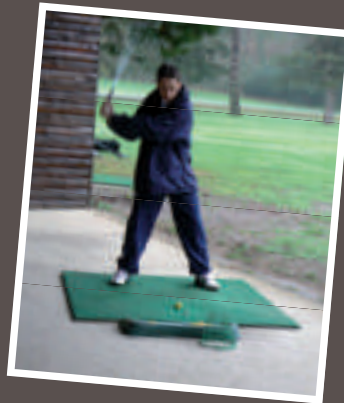
## L'été avec l'Accueil Jeunes !

L'Accueil Jeunes des Rives de l'Arn spécial 13-17 ans sera ouvert du 3 au 31 Juillet 2009. Pour participer aux diverses sorties et activités, les jeunes doivent s'inscrire auprès de la **MJC St Baudille** ou du **Service Jeunesse** et s'acquitter de l'inscription annuelle de 8 €. Dès la parution du programme d'été une rencontre animateurs, parents et jeunes sera mise en place pour présenter les diverses actions et vous informer de l'organisation générale de l'Accueil Jeunes. *Si vous n'êtes pas encore adhérent mais que vous souhaitez recevoir le planning merci de prendre contact avec l'un des pôles Jeunesse pour nous indiquer vos coordonnées ou de vous inscrire sur le BLOG INFOS.*



## LE BILAN EN IMAGES DES VACANCES D'AVRIL

31 JEUNES SE SONT RETROUVÉS DURANT LES DERNIÈRES VACANCES D'AVRIL DANS LES DIVERSES ACTIVITÉS ...BMX, COURSE D'ORIENTATION, STREET-SURFING, INITIATION CYCLOMOTEUR ET MOTO CROSS, JOURNÉE REPAS / CINÉ, INITIATION AU SELF-DÉFENSE ET AU GOLF, TOURNOI DE BASKET, BASE-BALL...VOICI QUELQUES IMAGES ...MAIS VOUS POUVEZ RETROUVER TOUTES NOS ARCHIVES ET VIDÉOS SUR NOTRE BLOG INFOS JEUNES !!



## Les jeunes bossent pour la Bibliothèque Intercommunale...

Dans le cadre de matinées participatives un groupe de jeunes s'est mobilisé pour faire la distribution de « flyers » et promouvoir la manifestation proposée par la Bibliothèque Intercommunale le 16 mai dernier ! Chaussés de leur meilleurs baskets ils ont arpenté les rues du village de Pont de l'Arn (Du lotissement d'Issales en passant par les Bourious, la rue du château, le chemin du Laousier) ainsi que le village de ST Baudille. Un autre groupe s'est chargé de la partie de Bout du Pont de l'Arn.

En échange de leur service ces mêmes jeunes ont été crédités de réductions pour participer aux diverses sorties proposées par l'accueil Jeunes au cours des prochaines vacances.

Nous remercions donc Axel, Aurélie, Alexia, Aurore, Laura, Firmine, Romain, Justin, Léa, Julien, Christophe et Florient.

Début juillet 2009 des volontaires seront à



nouveaux sollicités mais cette fois ce sera pour tenir la buvette dans le cadre du spectacle théâtral proposé par la

MJC de St Baudille. Plus d'infos sur le Blog Infos Jeunes et le programme de l'été qui sortira début juin ! Renseignez-vous !

\* <http://sajra.over-blog.com>

## L'Ecole de Rigautou



Voilà maintenant trois années que nous participons au programme "éco-école" en partenariat avec le CPIE du Pays Castrais.

Cette année, des écoles, dont la nôtre, ont été choisies pour participer au forum "Développement Durable pour tous!" qui a eu lieu du 3 au 4 avril 2009 au collège et lycée la Borde Basse à Castres.

Le vendredi matin 3 avril est réservé aux élèves du primaire et nous avons présenté 2 ateliers autour de l'alimentation (un atelier autour des saveurs et un atelier autour des logos sur les emballages).

Nous avons partagé notre travail et découvert celui des autres écoles!

Une table ronde a eu lieu autour de laquelle nous avons discuté du réchauffement climatique et échangé nos idées!

L'alimentation fait partie des thèmes du programme "éco-école" sur lequel nous travaillons depuis l'année dernière avec tous nos élèves.

C'est d'ailleurs autour de ce thème alimentaire que nous avons organisé notre voyage scolaire de fin d'année du 18 au 19 mai 2009.

Nous partons avec toute l'école pendant deux journées et une nuit! De la maternelle au CM2!

Nous allons visiter des fermes, faire du pain et goûter de vrais produits fabriqués sur place et naturellement!

*Nathalie Roques*

## Rallye Mathématiques

Le cycle 3 (CE2 CM1 CM2) de l'école de Rigautou a remporté le 1er prix du rallye Mathématique départemental pour la seconde fois. Les élèves accompagnés de leur professeur des écoles et directrice Nathalie ROQUES, et de quelques parents ont reçu leur trophée au Lycée Bellevue d'Albi le lundi 4 mai 2009.

Le Maire Christian CARAYOL et sa 1ère adjointe Florence ESTRABAUD ont également assisté à la remise des récompenses.



## L'Ecole de Saint-Baudille

A quelques semaines des vacances, les activités ne manquent pas pour les petits écoliers. Les élèves de maternelle et ceux de cycle 3 préparent avec enthousiasme les rencontres de la danse de fin mai. Les élèves de cycle 2, après leur visite de la ferme des Aussillous, travaillent maintenant en classe sur le prolongement de celle-ci et ont débuté leurs séances d'apprentissage de la natation. Quant aux élèves de cycle 3, ils viennent de participer aux épreuves du permis piéton et tous ont réussi brillamment leur examen. L'occasion de faire plusieurs séances d'éducation civique sur les dangers de la route. Une petite cérémonie de remise des diplômes a eu lieu à l'école le lundi 4 mai, en présence notamment de Monsieur CARAYOI, maire du Pont de l'Arn, qui n'a pas raté l'occasion de prodiguer quelques conseils aux enfants quant à leur rôle de piéton.

## Ecole maternelle de Pont de l'Arn

Cette année, les petits jardiniers de la maternelle travaillent sur les choux.

Nous les avons plantés.

Nous en avons extrait le jus pour faire de la peinture et des dessins.

Nous les avons mangés crus, cuits et les avons transformés aussi en choucroute.

Nous avons fabriqué la maquette de notre jardin en papier crépon".





## Le pointillisme à l'école

Le 5 mai le vernissage de l'exposition des travaux des élèves de l'Ecole Primaire de Pont de l'Arn a eu lieu en Mairie. Les enfants ont travaillé en classe sous la direction de leurs instituteurs et de Mme Pontié sur le pointillisme et les œuvres de Matisse. L'exposition est visible dans le hall de la Mairie jusqu'à la mi-juin.

## Carnaval

Le carnaval regroupant l'ensemble des écoles du Pont de l'Arn et du Bout du Pont de l'Arn, a eu lieu dans l'après-midi du 2 avril 2009, avant le départ des écoliers pour les vacances de printemps.

Accompagné de la troupe Percu-Ethnic les enfants ont déambulé dans une joyeuse ambiance, se dirigeant vers le Bout du Pont de l'Arn, où Monsieur Carnaval a été embrasé faisant la joie de tous les enfants. Ensuite, ils ont pu assister à un spectacle de jongleurs et équilibriste.

Un goûter a clos cette après-midi récréative!

**Christine Fages**  
Conseillère municipale



## Basket-ball

Une compétition de basket-ball inter-écoles avec l'école de Bout du Pont de l'Arn s'est déroulée le 2 avril au gymnase de Pont de l'Arn, en équipe mixte pour le cycle 3.

Les élèves du CE2, CM1 et CM2 ont été récompensés ! Belle après-midi sportive !

# La crèche

Non loin de chez vous, il y a la crèche. Ce lieu magique avec pleins de petits bouts.

A l'intérieur, des murs de chaque couleur, une dose de bonne humeur, beaucoup de douceur, pleins de bonnes odeurs et une équipe au grand cœur.

Des professionnelles qui tout au long de journée vont rassurer, bercer, câliner et s'occuper de tous les bébés !

Quant aux plus grands, même pas le temps de penser trop à maman ! Ici on peint, on colore, on chante, on fait de la gym et on fête même nos anniversaires avec tous nos copains.

On part aussi l'été camper tout une journée !

Bref pas le temps de s'ennuyer. Je peux jouer de 7h à 18h30, manger, me reposer et lier pleins d'amitiés !

Une petite nouveauté cette année : une vente printanière se déroulera fin mai pour permettre à notre crèche d'évoluer et de financer de nouveaux projets.

Cris, joie, rires, pleurs, font partis de notre quotidien et pour que cela dure le plus longtemps possible, nous vous attendons, vous et bébé, au plus vite!



Pour cela contacter nous dès à présent au **05.63.61.83.96**

A très bientôt,

*L'équipe de la crèche !*

## LES GALOPINS accueillent les 3/12 ans

Le Centre Intercommunal des Galopins se situe entre la Maison de l'Enfance et l'école primaire de Pont de l'Arn. Le centre accueille les 3/12 ans et offre un accueil d'une grande souplesse autour d'une équipe d'animation conviviale, dynamique et diplômée.

### Permanences Bureau :

Lundi : 16h30 - 18h30

Mardi : 11h - 12h et 16h - 18h30

Mercredi : en animation sur le terrain

Jeudi : 16h - 18h30

Vous pouvez en outre contacter à tout moment la Directrice de la façon qui vous convient le mieux:

➤ Par téléphone au **06.87.01.94.49** ou au **05.63.61.53.07** ou laisser un message sur le répondeur lorsque la directrice est en réunion ou absente.

➤ Par E-Mail à [clshgalopins@wanadoo.fr](mailto:clshgalopins@wanadoo.fr)

➤ Si vous avez MSN vous pouvez même demander des renseignements et discuter directement avec Sophie GUERRERO lorsque celle-ci se trouve face à son ordinateur...pour cela entrez dans vos contacts MSN l'adresse [clshgalopins@hotmail.fr](mailto:clshgalopins@hotmail.fr)

*(attention cette adresse est réservée à la messagerie Instantanée MSN... l'adresse E-Mail Officielle pour les courriers reste [clshgalopins@wanadoo.fr](mailto:clshgalopins@wanadoo.fr))*

Le centre est ouvert de 7h30 à 18h30 les mercredis et les vacances scolaires.

Une restauration chaude pour le midi est prévue pour les enfants sur réservations.

Certains projets artistiques sont encadrés par des artistes locaux (*peintre, sculpteur, plasticien,...*) qui complètent l'équipe d'animation selon les projets menés. En ce qui concerne le sport nous faisons appel à des spécialistes des diverses disciplines proposées (*escalade, Roller, accrobranches,...*)

L'accueil peut se faire à n'importe quel moment de la journée (après la pratique d'un sport par exemple) sauf si nous sommes en sortie.

Vous pouvez retrouver toutes ces infos sur le Blog des Galopins <http://galopins.over-blog.com>



Le Bureau de Sophie GUERRERO, la Directrice, est situé au premier étage de l'ancienne Mairie de Pont de l'Arn... une permanence y est assurée en dehors des mercredis et des vacances scolaires pour les inscriptions et réservations.







Les intempéries, neige et passage de la tempête Klaus sur le haut de la Commune, ont marqué le début d'année.

La place de St Baudille est en cours d'achèvement. Son inauguration est prévue le 27 juin.



Le nettoyage du St Mauri à Rigautou sera assuré par le CPIE en accord avec la commune et celle de Payrin.



Terrasse au tennis dont la rambarde a été fabriquée en interne par Alain Sirven.

Les travaux de réfection des toitures des écoles sont quasiment terminés.

### Travaux faits en interne par le personnel municipal :

- ▶ Maçonnerie au stade
- Elagages des arbres au terrain de pétanque à Pont de l'Arn
- ▶ Nettoyage des cours de tennis extérieurs
- ▶ Entretien et nettoyage de voirie

- ▶ Pose d'enrobé
- ▶ Fabrication de tables rondes
- ▶ Pose grillage impasse du Cazal
- ▶ Main courante aux deux stades de Pont de l'Arn
- ▶ Traçage au sol (*Rue du Gué de l'Arn et Place St Jean*)

### Place maintenant aux festivités :

Fête de St Baudille, Tournoi de foot JSPM, Gala du Patin, Fête de la Môle, Fête des écoles ...

**Les employés seront grandement sollicités !**

## SCOT SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

### PAYS D'AUTAN

Le SCOT c'est un outil de planification qui harmonise les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux :

- ▶ P.L.U (Plan Local d'Urbanisme),
- ▶ Cartes communales...
- ▶ Sur le territoire du Pays d'Autant, un SCOT est en cours d'élaboration.

Le SCOT doit définir le projet souhaité du territoire dans 30 ans et fixer les grandes orientations afin d'organiser l'habitat, les déplacements, les développements économiques, l'agriculture et l'urbanisation pour les années à venir. Les

décisions prises auront des conséquences à long terme sur l'environnement, les paysages et le cadre de vie.

Chaque commune gardera sa compétence pour réaliser son document d'urbanisme mais elle le fera en cohérence avec celui des autres communes du SCOT. Le SCOT comprend :

- ▶ un diagnostic
- ▶ un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui est un projet à 30 ans
- ▶ un document réglementaire appelé Document d'Orientations Générales (DOG).



Le SCOT est réalisé par le syndicat mixte composé du comité syndical de 35 élus et d'un bureau de 13 membres ; toutes les intercommunalités sont représentées.

Le diagnostic est à ce jour terminé, il est consultable au siège du syndicat mixte ainsi que sur le site du Pays d'Autant :

<http://paysdautan.fr>

Siège du syndicat mixte du SCOT Pays d'Autant :  
Espace ressources - Le Causse  
Espace d'Entreprises -  
81115 Castres Cédex

**Brigitte Mas, Jacques Toscano**  
Délégués au SCOT

# Mission Locale :

## Qu'est-ce que la Mission Locale ?

La Mission Locale est un **service public pour l'insertion professionnelle et sociale** des jeunes de 16 à 25 ans, partagée entre l'Etat, la Région et les autres Collectivités Locales.

La Mission Locale a une double fonction :

- accompagner le jeune dans la construction de son parcours vers l'autonomie professionnelle et sociale
- mobiliser, en fonction de la spécificité du territoire, le partenariat local au service des jeunes en difficultés.

## Plateau technique, chantier d'insertion

Le Plateau technique est une action dont l'objectif est de réinsérer les jeunes dans la vie active, par des chantiers de rénovation.



Réfection toiture du puits à Vermeils

Un nouveau partenariat «Plateau technique», est mis en place entre la Mission Locale de Mazamet dont le responsable est Claude Galliez et la commune de Pont de l'Arn.

Cela est réservé aux jeunes Missions locales, bénéficiant du CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale). Ce sont des sessions de 15 jours pour chaque jeune, un encadrant technique Jacques Alari est



Réfection du mur en pierres sèches  
Chemin des vignes à Pont de l'Arn

choisi par la Mission Locale. La Mission Locale fournit les tenues de travail et le repas de midi, la commune met à disposition le matériels nécessaires pour les chantiers. Cette action a débuté au Pont de l'Arn courant avril.

Une rénovation du puits de Vermeils a été faite, le muret du chemin des Vignes (au pont de l'arn) est en cours, ainsi que des peintures au stade. Est prévu le lavoir de Pomarède, ainsi que d'autres valorisations de lieux et d'espaces.

**Sonia Cabrol**



Peinture au Stade de Pont de l'Arn

# Il était une fois ...

## Les légendes de la fondation de l'église de St Baudille ...

Lors de la restauration de l'église de Saint Baudille en 1990, des traces de constructions très anciennes furent mises au jour dans la nef du bâtiment. Messieurs Dieudé (maire de Pont de l'Arn) et Milian, secrétaire de la mairie, conscients de l'intérêt historique de ces découvertes, firent appel à l'historien Jean Bordenave pour guider les fouilles et faire parler les vestiges. L'archéologue put ainsi proposer une datation de la bâtisse bien antérieure à ce que l'on imaginait

alors : L'église, selon lui, avait été érigée aux temps carolingiens (IXe siècle), à une époque où l'habitat de nos ancêtres était fort disséminé dans la montagne<sup>1</sup>.

Pour compléter les fouilles, Jean Bordenave s'est par ailleurs intéressé à la légende de la fondation de l'église pour expliquer le choix d'un tel emplacement. Historien, scientifique, il sait que ces récits populaires doivent être interprétés car ils véhiculent un matériau merveilleux évident. Pourtant, son expérience d'historien le conduit à considérer qu'en toute légende réside sans doute une part de vérité qu'il convient d'extraire de sa gangué merveilleuse.

Mais, après quelques investigations auprès des anciens du village, il se rend compte que la trame de la légende de la fondation de l'église de Saint Baudille propose des variantes fort intéressantes qu'il convient

d'explorer pour tenter de découvrir de nouvelles pistes d'investigations. « La première version, écrit-il, la plus élaborée, nous a été racontée par Monsieur Georges Cros, de Saint Baudille : « A une époque indéterminée, la population désirait construire une église au centre du territoire paroissial. Le lieu de Fonfrège fut choisi. Bientôt les travaux commencèrent, les terrassements, la construction des murs en fondations furent



réalisés dans les meilleures conditions. En émergeant hors du sol, ces murs laissaient déjà entrevoir les proportions harmonieuses de la nouvelle église. C'est alors que, par un prodige inexplicable, ces murs en élévation sur le sol furent retrouvés détruits le lendemain. La même destruction mystérieuse se reproduisait chaque fois que les murs reconstruits dépassaient le sol. Clercs et fidèles virent dans ces destructions surnaturelles une intervention hostile du saint faisant ainsi savoir qu'il ne voulait pas que son église soit construite en ce lieu. Pour connaître le bon endroit, ils décidèrent de s'en remettre à son jugement afin que lui-même désigne le lieu où il voulait que son église soit édifiée. Pour cela, il fallait mettre à sa disposition deux bourretos, génisses qui n'avaient pas encore ni porté, ni travaillé, toutes deux attelées à un joug comme pour un labour<sup>2</sup>. Ceci fait, l'attelage devait être lâché en pleine nature afin que, guidé par le saint, il marche sans relâche jusqu'à un arrêt marquant le lieu où l'église serait édifiée. Partie de Fonfrège, la course prit fin dans un roumegas, grande étendue de ronces, sur les terres de Mouscailhac, là où l'église pré-romane [se trouve aujourd'hui]».

Monsieur Joseph Cros, de Fréjefont, propose une version presque semblable à la première. Mais, selon lui, on avait choisi comme emplacement pour l'église la localité du Nespoulié. « Dans cette région, constate Jean Bordenave, à 250 mètres au nord de la ferme de Capette, se trouve un champ appelé Camp de Baudeli et du Bouyssou, et au sud, à 500 mètres de la ferme, un petit champ s'appelle le Campou sur le saint. Quelle relation y a-t-il entre la légende et ces champs ? Le nom qui leur a été donné ne serait-il pas d'origine légendaire afin de légi-

timer la tradition locale en donnant à ces champs des noms spécifiques laissant supposer que l'église qui ne pouvait pas se construire était là ? »

Monsieur Joseph Escudier, de la Ruyère, dans une troisième variante, déclare qu'il a toujours entendu dire que les génisses attelées, lâchées dans la nature pour déterminer l'emplacement de l'église à construire, étaient parties de la Capelle et, en ligne droite, marchèrent sans s'arrêter jusqu'à l'emplacement actuel de l'église de Saint Baudille.

Dans la quatrième variante, que nous devons à monsieur Auguste Azéma, les génisses sont remplacées par des taurillons, leur équivalent masculin. Après avoir été attelés, ils furent lâchés au château de Montlédier et s'arrêtèrent à Mouscailhac.

Une analyse approfondie de la répartition des toponymes de la commune de Pont de l'Arn a conduit Jean Bordenave à conclure que la population contemporaine de l'édification de l'église devait être extrêmement dispersée sur le territoire. C'est pourquoi, les moyens indiqués par la légende pour fixer le lieu d'édification de l'église démontrent la nécessité de convaincre ces gens disséminés sur le territoire paroissial afin de les amener à accepter une décision déjà prise par les autorités civiles et religieuses pour reconstruire ailleurs une nouvelle église faisant à la fois office de lieu de culte et de forteresse. Il va sans dire qu'il fallait agir avec prudence pour éviter des réactions populaires.

« La légende, conclut Jean Bordenave, exprime donc une nécessité d'époque carolingienne dont la réalisation a pu être vérifiée par la découverte de l'église pré-romane en 1990. A cette époque, son édification est due à la volonté politique de multiplier les centres paroissiaux afin de regrouper

les populations dans des localités pouvant être fortifiées. Ce regroupement ne pourra être obtenu que si le nouveau village dispose d'une église, succédant à une précédente, où les habitants pourront satisfaire à leur soif de religiosité. C'est ainsi que la légende nous apprend quel fut le subterfuge utilisé par les pouvoirs religieux et civils pour mettre en œuvre une politique de défense du pays après que les Francs eurent libéré la Septimanie de l'occupation sarrasine ». Mais, pour étayer l'hypothèse de la chapelle déplacée, il convient de localiser l'emplacement de l'église paroissiale primitive. La Capelle, localité au toponyme particulièrement évocateur, mentionnée dans une des versions de la légende, semble être une piste intéressante. Que dire du Camp de Baudeli et du Bouyssou ou du Campou sur le saint, près de Capette ? Tout reste donc encore à découvrir...

**Christophe Chabbert**



Sources : Jean Bordenave, *Témoins d'une histoire perdue, les vieilles églises et les vieux châteaux racontent; aux origines de l'église et du village de Saint Baudille*, 1993.

<sup>1</sup> Parce que l'habitat était disséminé, on voulait ériger un sanctuaire en un lieu central.

<sup>2</sup> La forme que revêt la légende pour exprimer l'idée, l'action, conduisant à l'événement est d'origine pré-romane. Ces légendes font souvent mention de la découverte par des bœufs ou des vaches d'une statuette de la Vierge dans des lieux où autrefois résidaient les antiques divinités agissant sur les forces de la nature. La terre, les rochers, les grottes, les sources, les arbres, les buissons, etc étaient leurs lieux de prédilection. En y découvrant une statuette de la Vierge, les bovidés faisaient savoir par leur intervention qu'une église devait être construite sur ce lieu même. Ces moyens, alors utilisés pour convaincre le peuple, faisaient intervenir ces animaux sacrés représentant les forces soumises de la nature, dernières survivances d'un culte dont ils étaient l'objet à l'époque du bronze.

## ► Les séniors et la conduite

Le 29 avril s'est déroulé à la salle de la Grange une réunion animée par l'adjudant Boutet de la Brigade Moto de Castres et un moniteur auto-école, Monsieur Fontes, sur le thème « Les séniors de la route ».

Divers points ont été traités :

- la prise de médicaments et ses effets sur la conduite
- l'alcool au volant
- la manière d'aborder un rond point
- l'utilisation d'une voie d'accélération
- la conduite de nuit
- conduite de nuit avec intempéries
- consignes en cas de départ en voyage
- les nouveautés du code (limitation de vitesse, feux tricolores, panneaux)
- conduite d'une voiture sans permis
- comment se déplacer à pied et à vélo

68 participants ont apprécié tous ces conseils et ont ensuite partagé le pot de l'amitié.

**Anne-Marie Houlès**

*Conseillère municipale*



## ► Goûter du 3ème Age

Le 22 février Les « Guinch Pépètes » de Toulouse ont animé le goûter des aînés à la Salle Paroissiale. Plus de 200 participants ont appréciés le spectacle de ginguette et cabaret tout en discutant les pâtisseries faites par les boulangers de notre commune.



## ► Rappel

Permis de conduire - Formation pratique  
- sous-catégorie A1

Depuis le 1er janvier 2009, les titulaires de la catégorie B (délivrée à compter du 1er janvier 2007) du permis de conduire doivent, pour pouvoir conduire sur le territoire national les véhicules de la sous-catégorie A1 (motocyclettes légères  $\leq 125$  cc,  $\leq 11$  kW), satisfaire aux trois conditions suivantes :

- être titulaires de la catégorie B du permis de conduire depuis au moins deux ans,
- avoir suivi, auprès d'un établissement agréé, une formation pratique pour la conduite des véhicules de la sous-catégorie A1
- disposer d'un permis de conduire sur lequel est mentionnée cette autorisation.

La (sous)-préfecture procèdera, à la demande de l'utilisateur, à la réédition du permis de conduire sur lequel sera mentionnée, au verso, l'autorisation de conduire les véhicules de la sous-catégorie A1 sur le territoire national.

(Les conducteurs ayant obtenu la catégorie B avant le 1er janvier 2007 peuvent conduire des motocyclettes légères  $\leq 125$  cc,  $\leq 11$  kW sans avoir suivi de formation).

Les conducteurs d'un véhicule de la sous-catégorie A1, titulaires de la catégorie B du permis de conduire obtenue après le 1er janvier 2007, qui n'auraient pas suivi la formation pratique et qui n'auraient pas l'autorisation requise mentionnée sur leur permis de conduire se rendront coupables de l'infraction prévue et réprimée par l'article R 221-1 du code de la route (contravention de 4ème classe de 135 euros assortie d'un retrait de trois points).

## ► Théâtre M.J.C. Saint-Baudille

Le vendredi 17 avril et le samedi 18 avril 2009, le club théâtre de la M.J.C. de Saint-Baudille a présenté au public sa nouvelle création « E viva Corsica !!! ».

Cette pièce entraîne les spectateurs de Nice à Porto Bavella, petit village corse situé au bord de la mer Méditerranée. Les deux séances ont attiré plus de 300 personnes qui ont suivi avec intérêt les aventures de personnages pittoresques qui se croisent et s'entrecroisent, s'aiment ou se détestent avant de s'apprécier à la fin.



Les 12 actrices et acteurs de la troupe, toujours aussi motivés et animés d'un très bon état d'esprit, se sont bien amusés pour le plaisir d'un public réceptif.

Les membres de l'équipe technique ont apporté leur précieux concours à la réussite du projet. La troupe donne rendez-vous pour deux nouvelles représentations à la salle Lagoutine de Mazamet le vendredi 3 juillet à 21h et le samedi 4 juillet à 21h. L'occasion de passer à nouveau deux soirées placées sous le signe de la bonne humeur et du rire !!!

## ► La bibliothèque Intercommunale



La Bibliothèque Intercommunale de Bout du Pont d l'Arn - Pont de l'Arn est une association qui comprend actuellement 7 bénévoles et une personne salariée par les deux Municipalités à raison de 4 heures par semaine.

Outre les membres du bureau qui sont 3 (une présidente, une trésorière et une secrétaire), l'association comprend 4 autres bénévoles et nous essayons de conseiller les adhérents sur le choix des lectures et avons en

projet des animations dont le principal objectif est de faire un peu mieux connaître la bibliothèque du village. Nous possédons des livres de toute nature, beaucoup d'ouvrages pour enfants mais aussi des périodiques, des BD etc... Alors venez nous rencontrer en toute convivialité!

Nicole Tournier s'occupe plus précisément des écoles du Pont de l'Arn et de l'accueil de la Crèche et Passerelle.

Eliette Azema a en charge le Club de l'Amitié.

Christian Rech fait le lien pour les livres que nous n'avons pas, entre la Bibliothèque Intercommunale et Départementale.

Enfin, Patricia Valette partage le secrétariat avec Eliette.

Outre ces missions, toutes les personnes sont présentes pour enregistrer, couvrir et classer les nouvelles acquisitions. Le Bibliobus passe chaque 3 mois et monopolise toute l'équipe pour choisir de nouveaux ouvrages (environ 300) et les classer.

La bibliothèque est ouverte au public :

- Le Lundi de 16h30 à 18h
- Le Mercredi de 16h à 18h
- Le Jeudi de 15h15 à 17h15
- Le Vendredi de 18h à 19h

Nous vous attendons dans nos locaux ... le meilleur accueil vous sera réservé !

• Pour vos travaux d'entretiens de votre jardin ou de votre maison, l'accompagnement des personnes âgées (promenade, acte de la vie courante) **vous pouvez contacter Joël Torres au 06.77.74.26.67** (Chèques emploi-services ouvrant droit à une réduction d'impôts)

• **Florent Perez**, de la Môle, entretien vos espaces verts (taille, tonte, plantations, débroussaillage ...) **Contact au 06.26.23.31.08 et 05.63.97.95.26** (Chèques emploi-services)

## > Le marché de Noël

Le Marché de Noël des associations a vu le jour un peu avant Noël 2008 ! La manifestation ayant rencontré un vif succès, elle sera reconduite l'année prochaine.



## > Les vœux du maire

Christian Carayol a présenté ses vœux à la population entouré de son équipe et des employés municipaux le 15 janvier à la Salle de La Grange. Un public nombreux était venu assister à cette cérémonie qui est une première sur notre commune. La soirée s'est terminée autour des galettes des rois préparées par les boulangers de la commune et du verre de l'amitié.



## > Reception des nouveaux arrivants

Dans le courant du mois de janvier les nouveaux habitants du Pont de l'Arn ont été reçus en Mairie par Christian Carayol et son équipe. Il leur a présenté la commune, ses équipements, ses commerces et ses services afin que leur installation à Pont de l'Arn en soit facilitée.



## > Neige !

Neige du 26 décembre sur le Pont de l'Arn



## > Remise du livret de citoyenneté

Le 22 avril dernier le Maire a remis aux nouveaux jeunes inscrits sur les listes électorales le livret de citoyenneté et leur carte d'électeur.

Ils voteront pour la première fois aux élections européennes du 7 juin prochain.



# Agenda des manifestations



## ➤ Rencontre avec Céline

Depuis la fin avril 2009 les adhérents de la MJC de St Baudille ont une nouvelle interlocutrice en la personne de Céline...rencontre avec cette jeune castraise.

**Pascale** : Céline, depuis ton arrivée en terre St Baudilloise comment se passe ton intégration ?

**Céline** : J'ai été chaleureusement accueillie et je trouve au quotidien des personnes à l'écoute qui répondent gentiment et patiemment à mes demandes. Du coup, il y a du cœur à l'ouvrage !

*Quelles sont tes principales missions au sein de la MJC ?*

Mes missions s'orientent pour l'essentiel autour de 3 axes : La jeunesse, la coordination de multiples clubs d'activités et enfin l'organisation d'évènements et de manifestations.

*Un mot sur les projets en cours ?*

Nous donnons rendez vous aux jeunes (13/17ans) cet été pour de multiples activités abordables et variées. Bien entendu n'oubliez pas non plus la FETE DE ST BAUDILLE les 5, 6 et 7 juin qui est ouverte à tous et où la bonne ambiance est garantie.

*Tu as dernièrement précisé que ton nom «GONZALEZ» se terminait par un Z et non un S pour insister sur le fait que c'est d'origine espagnole... dans ton caractère comment cela se manifeste-t-il?!*

Ça se manifeste par un caractère assuré bien entendu et un gout prononcé pour le soleil...et comme vous la savez cette dernière chose n'est pas toujours au rendez vous à St Baudille !

*Si je te propose le questionnaire de Proust... un peu remixé... acceptes-tu de répondre ?*

Bon on y va mais c'est vraiment pour te faire plaisir!

*Ok, c'est courageux... on y va ! Le principal trait de ton caractère ?*

Le dynamisme

*Ton occupation préférée ?*

Le bricolage avec de la récup', ça fait courir l'imagination et ça détend.

*Ta principale qualité ?*

La persévérance. (T'es sympa tu m'as pas demandé mon principal défaut !)

*Boisson préférée ?*

Le café

*Ce que tu détestes par-dessus tout ?*

Le non respect de notre environnement, il faut penser aux générations futures.

*Ton film, ta série ou ton livre culte...ou les 3 ! ?*

« La ligne verte » avec Tom Hank

*La chanson du moment que tu siffles le matin en te préparant ?*

« Heigh-ho, Heigh-ho, on rentre du boulot » (rires)

*Et pour finir, question très perso, quel est le secret d'une excellente paëlla ? (cette question n'est valable que si tu es super attachée au fait d'être d'origine espagnole)*

Il faut qu'elle soit uniquement à base de poisson, je suis plutôt du genre végétarienne et oui personne est parfait!

## ➤ de Mai à Octobre 2009

30, 31 mai et 1er juin	30ième Tournoi international de foot JSPM
5, 6 et 7 juin	Fête de St Baudille
11 juin	Conférence en Mairie « La Révolution industrielle à Mazamet » par Rémy Cazals
13 juin	Fête de l'Ecole de St Baudille
20 juin	Gala des patineurs de la Vallée du Thoré
20 juin	Repas Ecole de Foot Pont de l'Arn
20 & 21 juin	Tournoi Foot ASCR
21 juin	Vide Grenier
21 juin	Repas des 30 ans de l'association des Patineurs de la Vallée du Thoré
24 juin	Repas de fin d'année du 3ème âge
26 juin	Fête Ecoles Pont de l'Arn
26 juin	Fête Ecole de Rigautou et repas
27 juin	40 ans MJC
27 juin	Inauguration Place de St Baudille
28 juin	Cyclisme : Arrivée Tour Cadets du Tarn à la Môle
03 juillet	Pique-nique associatif à Pont de l'Arn (gratuit)
24,25 & 26 juillet	Rallye automobile de la Montagne Noire
24 juillet	soirée Repas Aligot organisée par le centre de Loisirs des Galopins. Réservations au 05.63.61.53.07
5 septembre	Forum des Associations
5 & 6 septembre	Fête du Chien à la Môle
12 septembre	Fête du sport en collaboration avec la Ville de Mazamet
24 septembre	Lancement de la saison culturelle « Auprès de mon Arbre ». Exposition des œuvres de Maria Gallo et conférence lecture de Françoise Dax-Boyer « Astrologie des Arbres »
27 septembre	2ème Marché des Saveurs d'Automne
10 octobre	Course de nuit MJC St Baudille

# Où est-ce ?



A

B



D



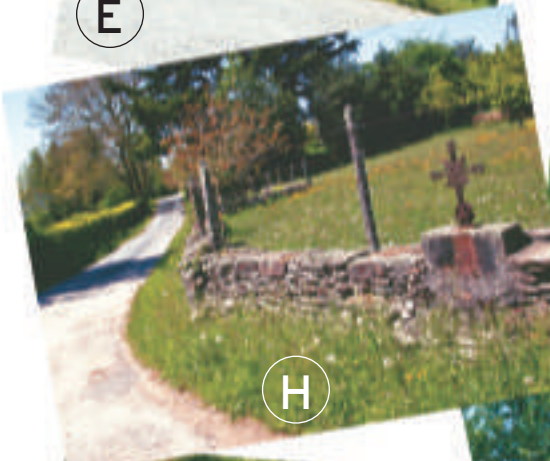
C



E



F



H



G



J



K



I



M



L

K - La chute du Moulin  
L - Pomarède  
M - Le Puits à Vermells

H - Le Nespuilé  
I - Vermells  
J - Vue des toits  
au Pont de l'Arn

E - La Maïs  
F - Pomarède  
G - Paysage bucolique à  
Castagné

A - Montlièder  
B - St Maury  
C - Le lavoir de Pomarède  
D - La Môle